

Que visent les mesures disciplinaires en centre de réadaptation?

MERCREDI 21 MAI 2025 DE 10H À 11H30

PRÉSENTÉE DANS LE CADRE DES CONFÉRENCES EN LIGNE



DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR
LE PLACEMENT ET L'ADOPTION
en protection de la jeunesse



CONSIGNES POUR LE DÉROULEMENT OPTIMAL DE LA CONFÉRENCE



SON ET CAMÉRA

Vos micros et caméras sont FERMÉS d'office. Par respect pour les conférencières, merci de les laisser fermés.



QUESTIONS

Pour la période de questions, merci d'écrire vos questions dans la **fenêtre de conversation** (mode converser).



ENREGISTREMENTS

TOUTES les conférences seront enregistrées. Elles seront ensuite déposés sur le site internet et sur la page YouTube de l'équipe de recherche. Merci de ne pas les enregistrer par respect pour les conférencières.



PRÉSENTATIONS POWERPOINT

À moins d'un avis contraire des conférencières, **TOUTES les présentations PowerPoint des conférences seront déposés sur le site internet de l'équipe de recherche en même temps que les enregistrements.**

ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR LE PLACEMENT ET L'ADOPTION EN PROTECTION DE LA JEUNESSE

Apprendre à mieux nous connaître



MISSION

La mission principale de l'équipe de recherche est de produire des connaissances permettant de développer des politiques et des pratiques, en collaboration avec ses milieux partenaires, qui assureront le bien-être et le développement optimal des enfants placés ou adoptés.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- **16 chercheur·ses** de différentes universités (UdeM, UQO, UQTR, UQAM, McGill) et d'instituts universitaires (CCSMTL, Capitale-Nationale);
 - **7 cochercheur·ses des milieux pratiques;**
 - **11 partenaires :**
 - **6 des milieux institutionnels :** CISSSO, CCSMTL, CIUSSS-CN, CIUSSS-MCQ, CSSS Uashat mak Mani-utenam (Innu Takuai Kan Uashat mak Mani-utenam [ITUM]), MSSS;
 - **2 associations de familles d'accueil :** FFARIQ, ADREQ (CSD) - Montréal;
 - **1 organisme communautaire :** PETALES Québec;
 - **1 comité de concertation en adoption :** COCON adoption qui regroupe 5 organismes (APAQ, Association Emmanuel, L'Hybridé, Mouvement Retrouvailles, COFAQ)
- 

RESTEZ INFORMÉ SUR LES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR LE PLACEMENT ET L'ADOPTION EN PROTECTION DE LA JEUNESSE



equipe-
placement-
adoption@uqo.ca

Conférencière

Sophie T. Hébert, chercheuse d'établissement à l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL); professeure associée, École de travail social, Université de Montréal



Sophie T. Hébert (PhD) est chercheuse d'établissement à l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et Professeure associée à l'École de travail social de l'Université de Montréal. Elle s'intéresse aux trajectoires et expériences de placements. Ses travaux l'amènent à approfondir les concepts d'instabilité, de pouvoir d'agir et d'impuissance chez les jeunes et leurs intervenants, surtout en contexte institutionnel. Ces thématiques se retrouvent dans des projets de recherche sur la gestion des comportements, la transition à la vie adulte et sur les placements à majorité.



Conférencière

Camille Marchand, T.S., Étudiante à la maîtrise en travail social à l'Université de Montréal



Camille Marchand est étudiante à la maîtrise en travail social à l'École de travail social de l'Université de Montréal. Elle travaille sur des projets portant notamment sur la transition à la vie adulte et les interventions comportementales en centre de réadaptation. Ses intérêts de recherche sont la participation des jeunes ainsi que leurs droits. Dans le cadre de son projet de maîtrise, elle s'intéresse à la place des jeunes dans le processus décisionnel menant à une remobilisation.



QUE VISENT LES MESURES DISCIPLINAIRES EN CENTRE DE RÉADAPTATION?

Sophie T. Hébert (PhD), chercheuse
d'établissement

Camille Marchand, T.S. (B. Sc.), candidate à la
maîtrise en travail social



PLAN DE LA PRÉSENTATION

La discipline en centres de réadaptation:
Considérations cliniques et organisationnelles

Que visent les mesures disciplinaires en centre de réadaptation? Une réponse en trois temps

- Selon les données clinico-administratives

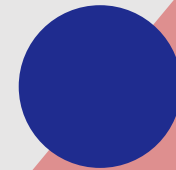
- Selon les intervenants

- Selon les jeunes

Conclusion

LA DISCIPLINE EN CENTRES DE RÉADAPTATION

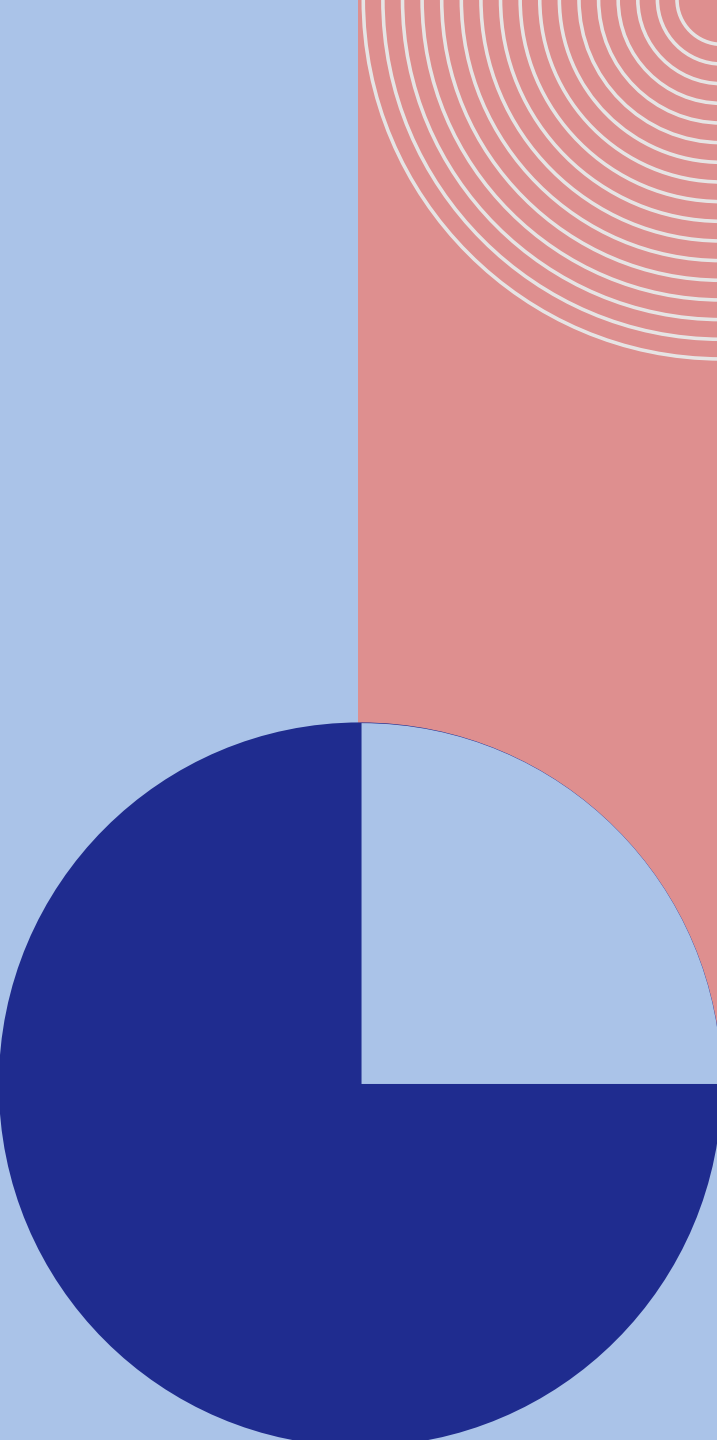
Considérations cliniques et organisationnelles



LA DISCIPLINE

HERNANDEZ ET AL., 2024

- vise à corriger un comportement jugé inadéquat (Baumrind, 1997).
 - Les stratégies disciplinaires sont des actions coercitives ou non-coercitives telles que
 - L'affirmation du pouvoir ;
 - Le retrait d'affection
- ↳ **Le retrait** - l'une des stratégies disciplinaires les plus utilisées
- L'utilisation des 2 stratégies serait associée à davantage de problèmes de comportement



LES MESURES DISCIPLINAIRES EN CENTRE DE RÉADAPTATION

Objectif: Susciter un changement de comportement ou l'arrêt de celui-ci afin que le jeune respecte le Code de vie de l'unité d'hébergement : « seul un comportement constituant un écart significatif par rapport aux règles de conduite déterminées dans le Code de vie peut justifier le recours à une mesure éducative disciplinaire » (CIUSSS du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal, 2018, p.5).

Exemples de mesures disciplinaires:

- Privation
- Réparation
- Retrait

—————→ **La remobilisation**

APERÇU DE LA LITTÉRATURE SUR LES MESURES COMPORTEMENTALES EN INSTITUTION

Les manifestations comportementales des enfants placés

La majorité des enfants placés en centre de réadaptation ont des traumatismes multiples

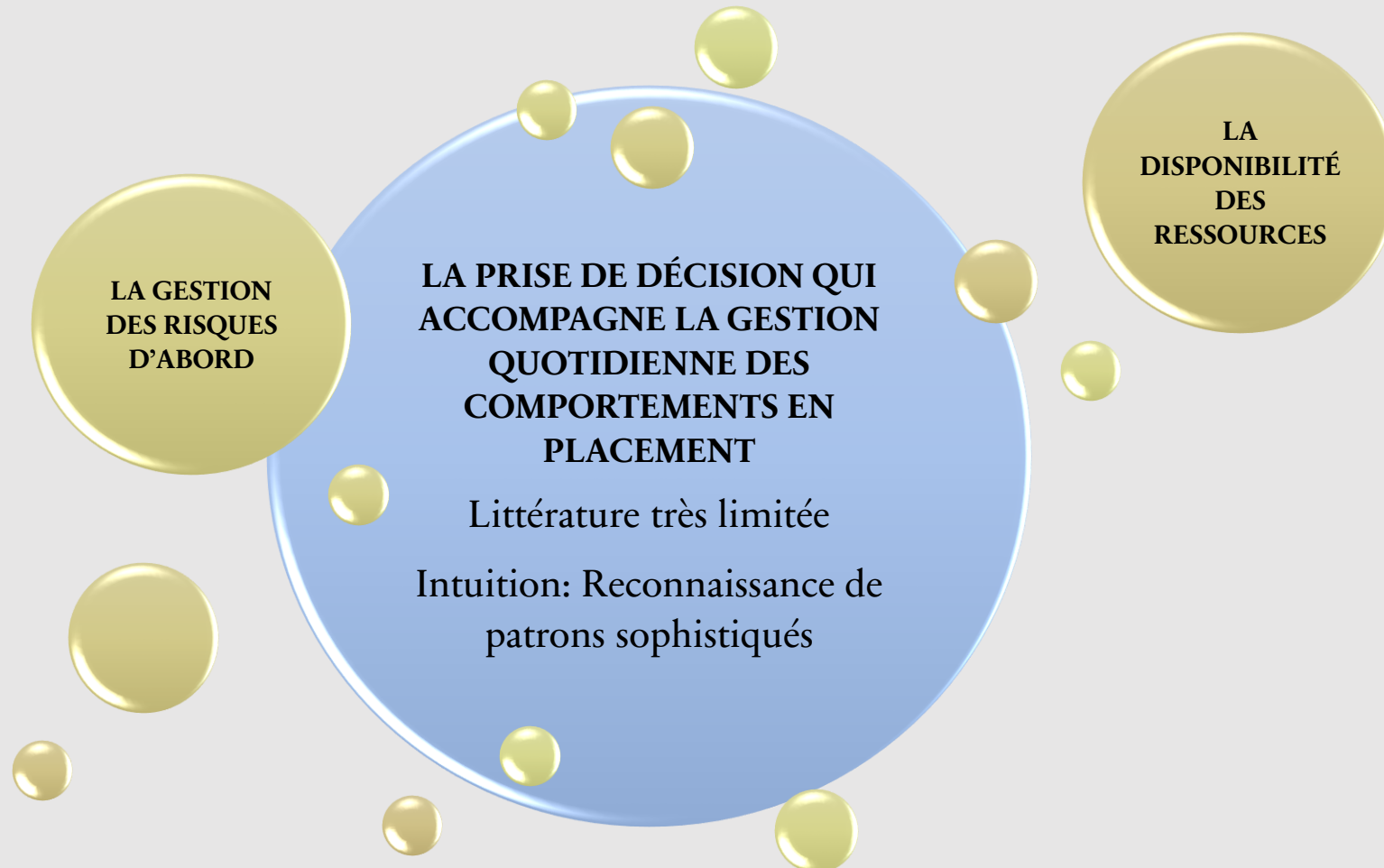
Les manifestations comportementales augmentent avec le nombre de traumatismes vécus

Mesures restrictives

Les interventions qui visent la correction du comportement peuvent être perçues comme une menace et exacerber les réactions comportementales

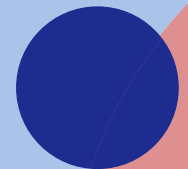
Redéclenche possiblement les traumatismes associés à la négligence et à l'abandon

LA GESTION QUOTIDIENNE DES COMPORTEMENTS: UN PROCESSUS DÉCISIONNEL MAL CONNU

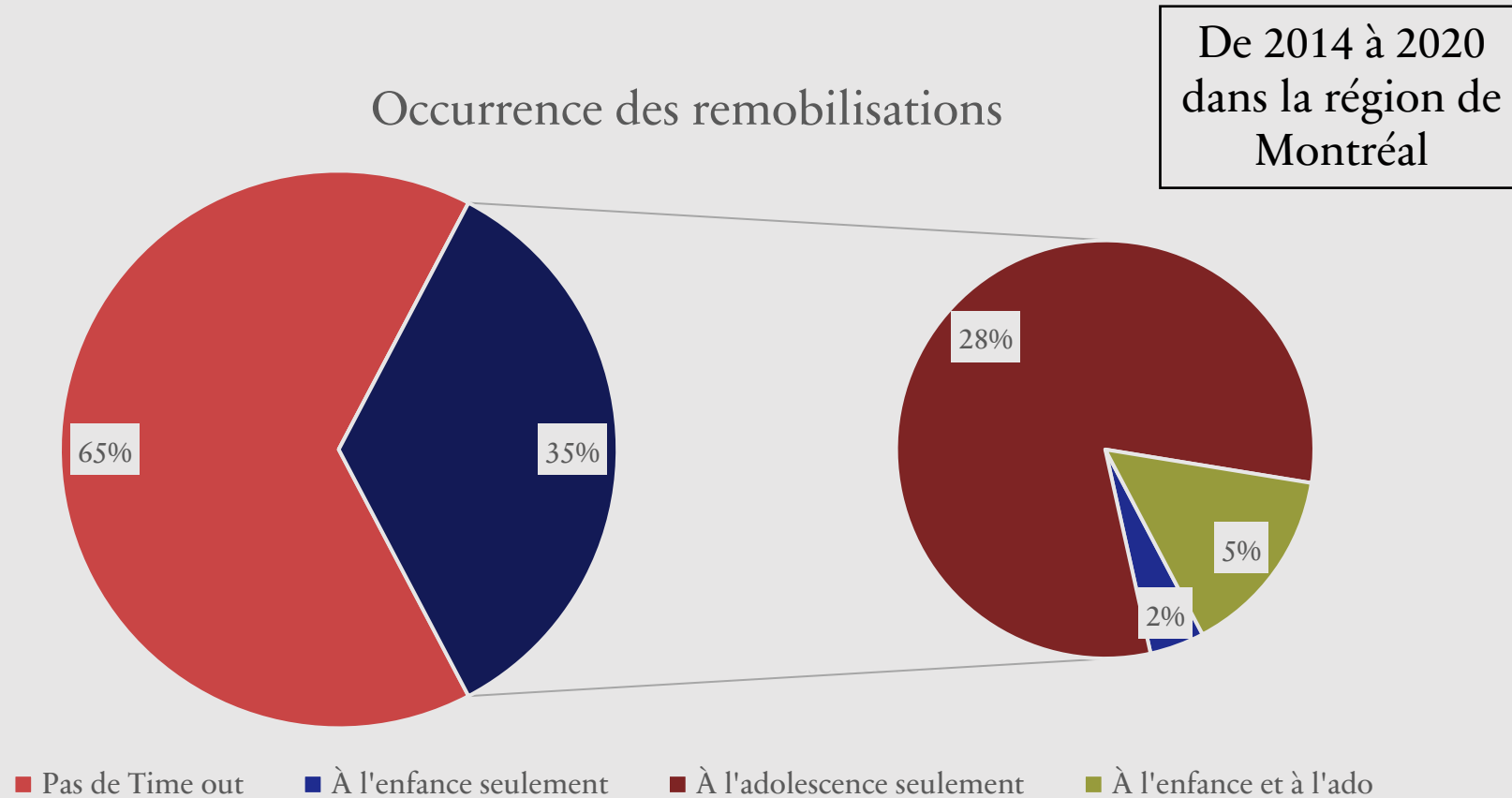


QUE PENSES LES JEUNES DES INTERVENTIONS COMPORTEMENTALES?

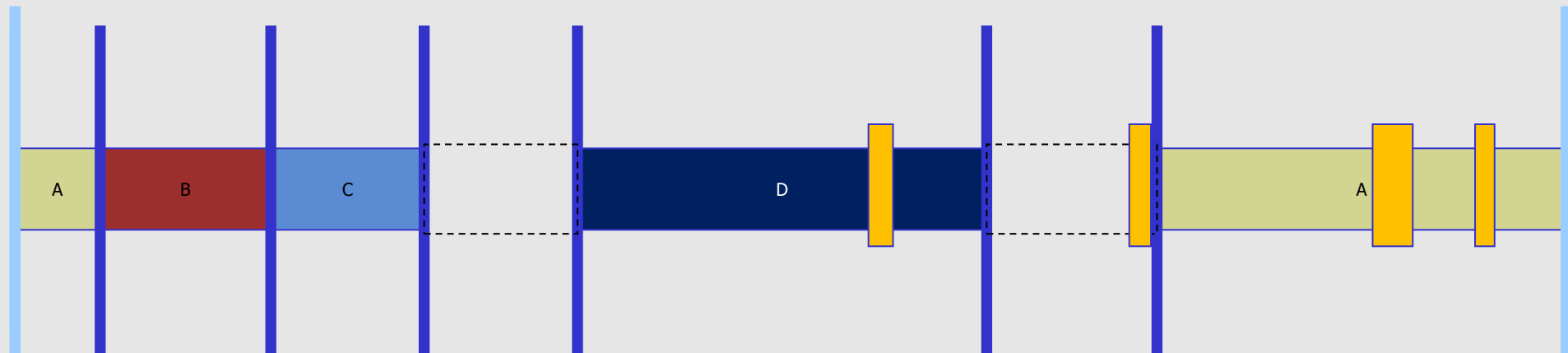
- 5 éléments peuvent faire vivre aux jeunes placés une restriction de libertés (De Valk et al., 2017)
 - Risques associés
- Le risque de conformisme (Colle-Plamondon, 2013)



LES REMOBILISATIONS DANS LA TRAJECTOIRE DE PLACEMENT DES JEUNES

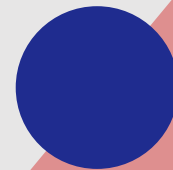


LA REMOBILISATION: UN PLACEMENT COMPLÉMENTAIRE



QUE VISENT LES MESURES DISCIPLINAIRES EN CENTRES DE RÉADAPTATION?

Une réponse en 3 temps





DIVERS OBJECTIFS POUR COUVRIR UNE MÊME QUESTION

1. La manière dont les jeunes qui ont vécu une remobilisation se distinguent de ceux qui n'en ont pas vécu

Analyse des bases de données clinico-administrative PIJ – Comparaison de 2 groupes équivalents sur la base de leur trajectoire à l'enfance

2. Les processus décisionnels qui précèdent le recours aux remobilisations

Focus group (n=4) avec des intervenants (n=20) des centres de réadaptation
Proposition de 3 vignettes cliniques

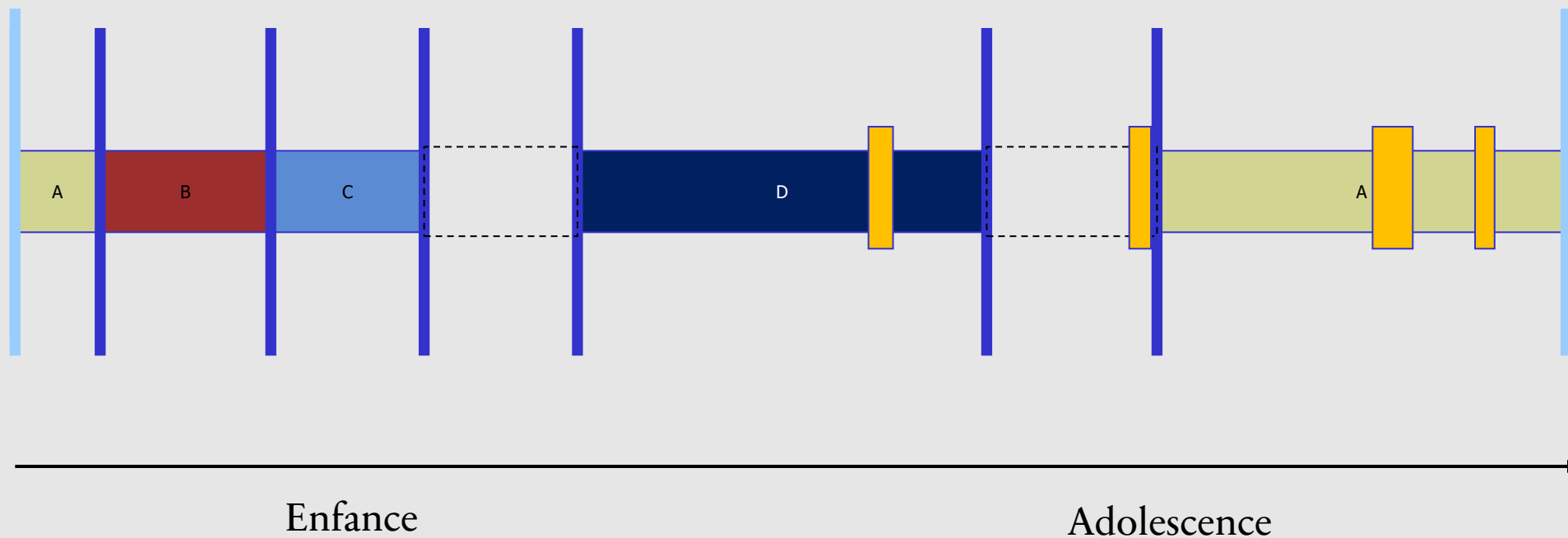
3. La perception des jeunes qui ont vécu une remobilisation

Entretiens semi-dirigés auprès d'adolescents placés âgés de 14 ans et plus (n=9)

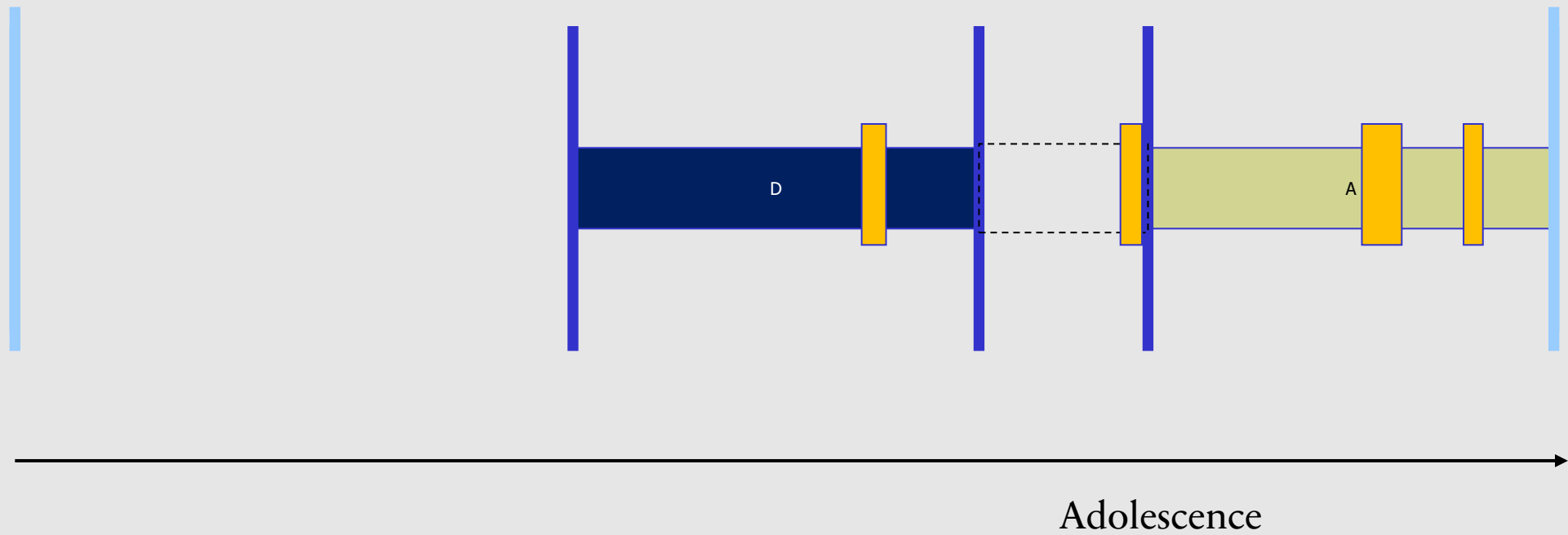
QUE VISENT LES MESURES DISCIPLINAIRES SELON LES DONNÉES CLINICO- ADMINISTRATIVES?

Prévention de la détérioration des
comportements et du déplacement?

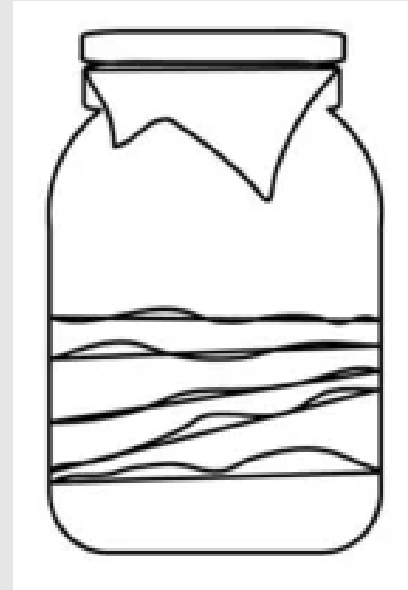
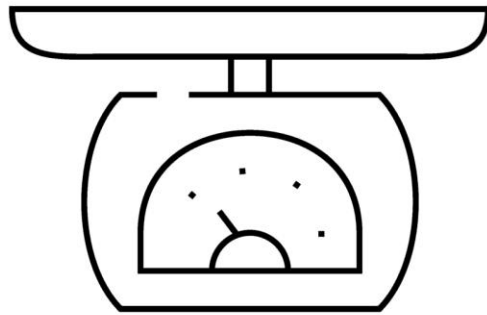
CRÉATION DE GROUPES ÉQUIVALENTS



CRÉATION DE GROUPES ÉQUIVALENTS

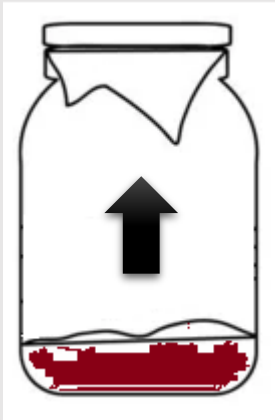


LE CONTRÔLE DE VARIABLES?



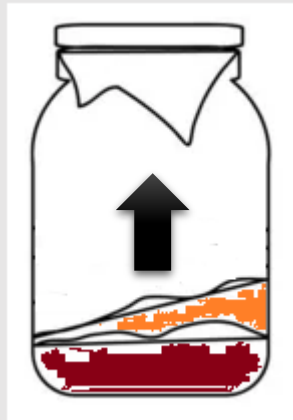
COMPARAISON EN ÉTAPES DES JEUNES QUI ONT VÉCUS UNE REMOBILISATION AVEC CEUX QUI N'EN ONT PAS VÉCUS

Durée cumulée
en placement de
groupe



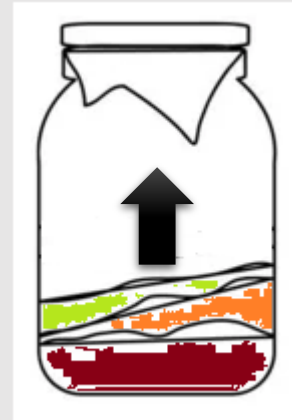
Centre de
réadaptation et
foyer de groupe

Emploi des
mesures
restrictives



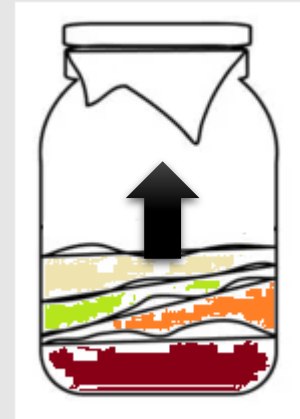
Contention et
retraits hors
service

Manifestations
comportementales

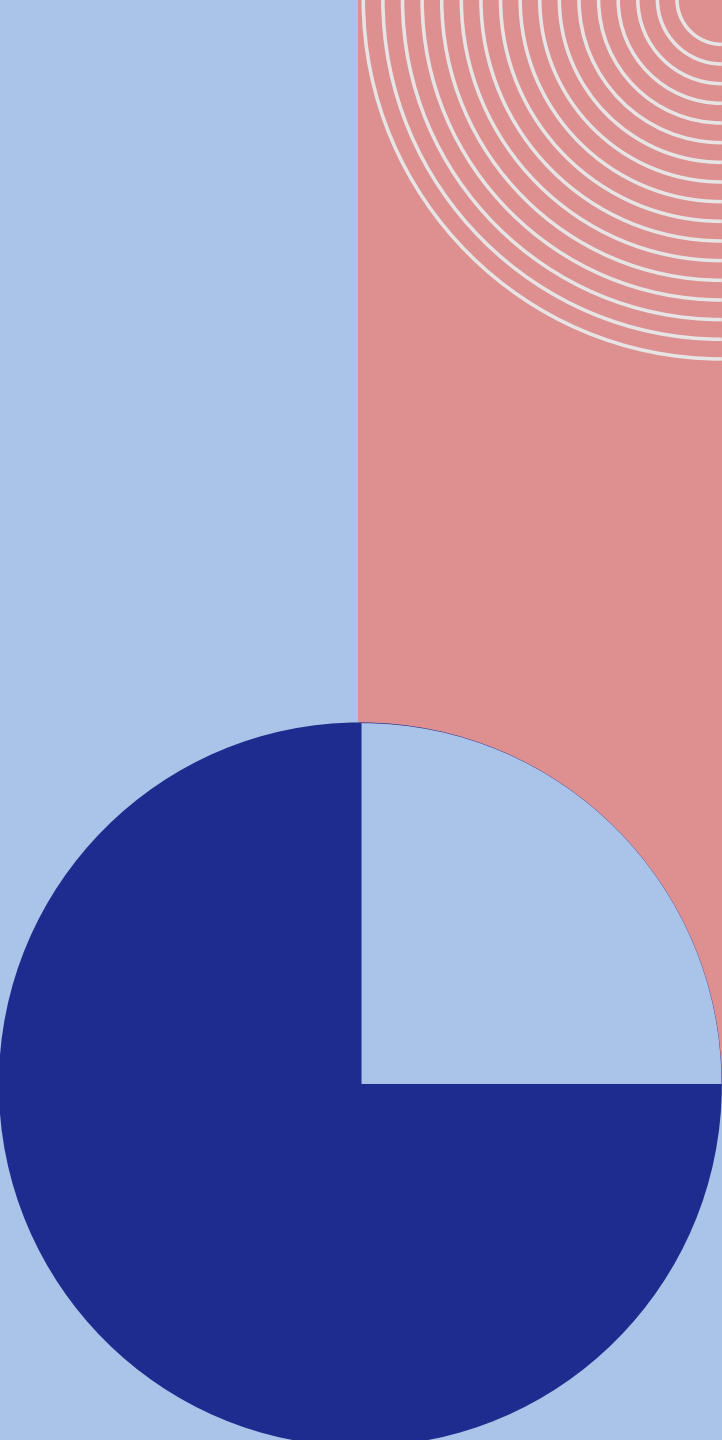


Fugues

Indices
d'instabilité



Déplacements



LES JEUNES QUI ONT AU MOINS UNE REMOBILISATION

Sont plus susceptibles d'expérimenter des mesures restrictives de contention et de retraits hors services.

Cumulent en moyenne 4 remobilisations, 2 contentions et pas moins de 20 retraits hors services dans leur trajectoire.

À chaque fugue additionnelle, les jeunes sont 5 fois plus à risque d'aller en remobilisation.

Sont plus susceptibles de vivre des déplacements d'un milieu d'hébergement à un autre.

SELON LES DONNÉES CLINICO-ADMINISTRATIVES, LES MESURES DISCIPLINAIRES VISENT...

À répondre aux manifestations comportementales intenses,
en complément d'autres mesures restrictives.

- Mesures qui ont un important potentiel de retraumatisation.

À réagir aux multiples fugues

- La fuite, une stratégie commune face à la menace perçue...
potentiellement consolidée à force de vivre des interventions visant
l'éloignement de leur milieu de vie

Contribuent à l'augmentation des déplacements

- Déplacements, remobilisations, fugues: Instabilité importante



QUE VISENT LES MESURES DISCIPLINAIRES SELON LES INTERVENANTS?

Zones d'ententes et de dilemmes dans la prise de décision

VIGNETTES CLINIQUES

Élaborées par un comité consultatif d'intervenants et de chefs en remobilisation

Jeune de 15 ans au retour de fugue

La vignette 1 abordait la situation d'un.e jeune de 15 ans au retour de fugue, accompagné.e des policiers et qui aurait eu des fréquentations avec des hommes majeurs. Cette jeune refusait de raconter sa fugue.

Jeune de 12 ans agressif et conflictuel dans son unité d'hébergement

La vignette 2 soulevait la situation d'un.e jeune agressif.ve de 12 ans, qui était au centre de plusieurs conflits dans son unité d'hébergement et pour qui, seule son éducatrice principale était une source d'apaisement.

Jeune de 17 ans qui recommence à consommer

La vignette 3 abordait la situation d'un.e jeune de 17 ans qui se coupait de son milieu d'hébergement et consommait sans que cela n'ait toutefois d'incidence apparente sur son stage à l'extérieur du centre de réadaptation.

LES ZONES D'ENTENTES

L'âge

Elle a 15 ans. Elle est jeune un petit peu. – GR3

L'agressivité

L'agressivité envers les éducateurs, déjà celle-là...

- GRI

Le niveau de collaboration

Est-ce que la jeune a une ouverture ? Est-ce que la jeune on sent qu'on a encore un lien ? – GR3

Le cumul de risques

Tu as des comportements, t'as les impacts sur le groupe, les impacts sur les intervenants...

- L'impact sur lui-même. – GRI

Lien avec la littérature

Les intervenants sont habitués à reconnaître certains types de patrons comportementaux

Whittaker (2018)

LES ZONES DE DILEMMES/ÉCARTS

Seuil décisionnel élevé

« *le moyen ultime* »

Poids accordé au ressenti des intervenants

Fait que c'est sûr que l'objectif d'une remobilisation ne peut pas être pour que l'équipe prenne une pause du jeune - GR2

L'équipe d'intervenants (décideurs)

Je crois peu en ce service et je trouve que c'est un peu violent des fois comment s'est utilisé dans le sens qu'au niveau de la coupure de relation, [...] des agents d'intervention qui viennent chercher les jeunes – GR2

Résultats perçus de la mesure

Seuil décisionnel bas

« *moyen parmi tant d'autres* »

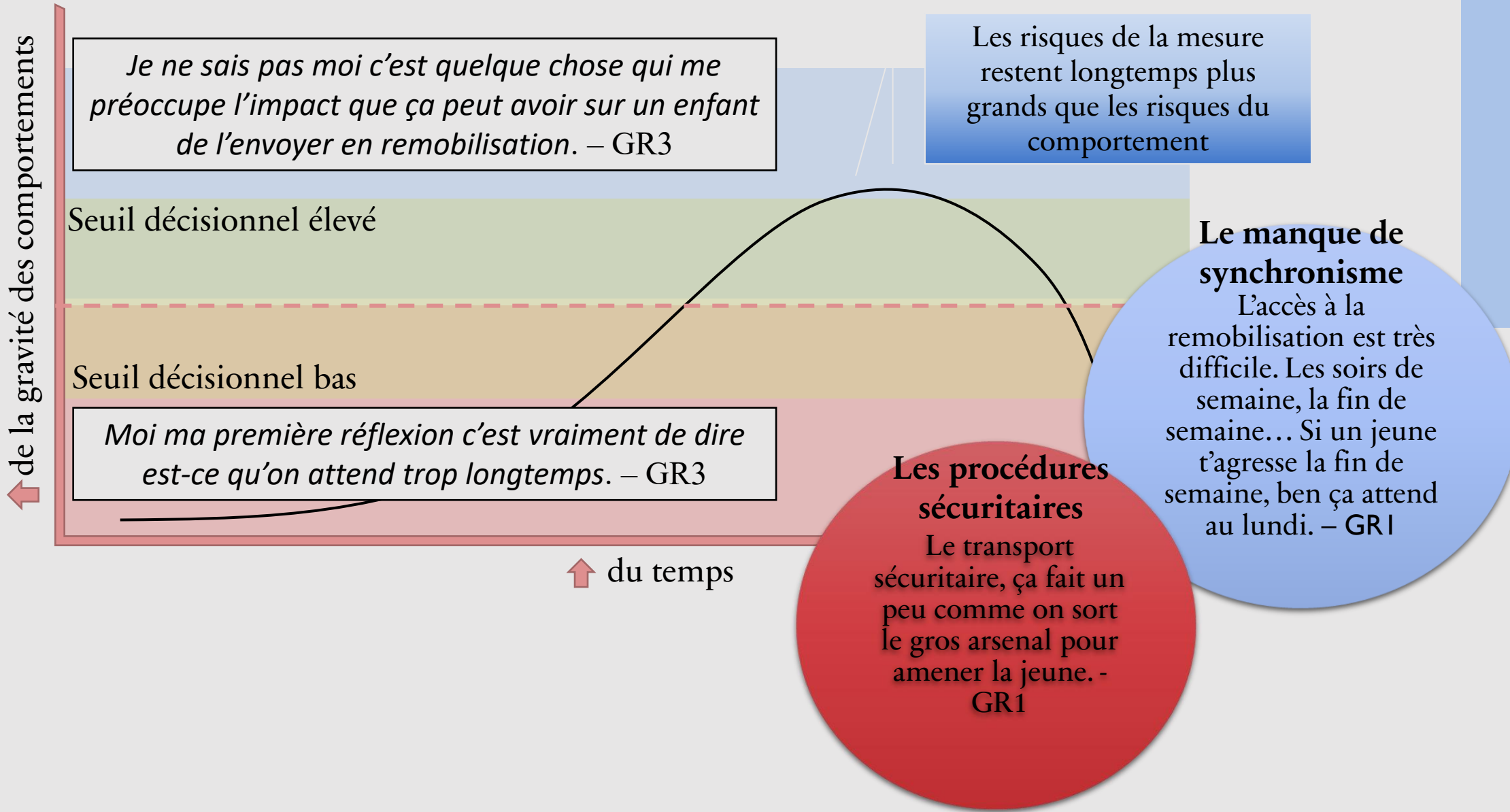
Pour ma part, la partie où l'équipe ne se sent plus aidante, qu'ils ont l'impression d'avoir tout tenté, qu'ils ont l'impression d'être dans une impasse. Ça, ça jouerait beaucoup - GR4

Perception de la mesure (avantages et risques)

Ça peut des fois être un point tournant pour plusieurs jeunes que ça va vraiment permettre un apaisement, une reprise en main pis de justement de se remobiliser dans leur vie pis dans leur situation là. – GR3



DES SEUILS DÉCISIONNELS MULTIPLES



POUR LES INTERVENANTS, LES MESURES DISCIPLINAIRES VISENT À...

Réagir à des situations qui sont généralement liées à un plus jeune âge, à un niveau d'agressivité important, à un niveau de collaboration insuffisant et à l'accumulation de situations jugées problématiques.

Pour certains, la remobilisation permet de répondre à l'épuisement ou à la sensation d'impasse de l'équipe alors que pour d'autres, cet objectif n'est pas légitime.

Pour certains, la remobilisation doit être évitée le plus possible alors que pour d'autres, c'est une intervention parmi d'autres.

Globalement, ce deuxième coup de sonde fait ressortir des objectifs cliniques parfois flous qui viennent parfois en contradiction avec les procédures sécuritaires et le manque de synchronisme.



QUE VISENT LES MESURES DISCIPLINAIRES SELON LES JEUNES?

Une autre perspective

Marchand, C. (en préparation). La place des jeunes dans le processus décisionnel en matière d'intervention comportementale: La réalité de la remobilisation. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal.

Pour prendre un
temps d'écart

- Philippe

C'est un temps d'arrêt
à l'extérieur de
l'unité

- Noah

On t'arrête

- Alexis

C'est genre un endroit
qu'on se met à l'extérieur
du foyer ou de l'unité

- Antoine

Ben, c'est où qu'on va,
admettons, pour prendre le
temps de réfléchir sur soi

- Charles

Réfléchir à ce que tu
fais

- Jules

Pour moi, c'est de prendre le
temps pour réfléchir à tout
ce qui se passe

- Loïc

Trois dimensions

C'est comme pour te recentrer
sur la bonne voie ? Sur le bon
comportement

- Xavier

On te met dans le
droit chemin

- Lucas

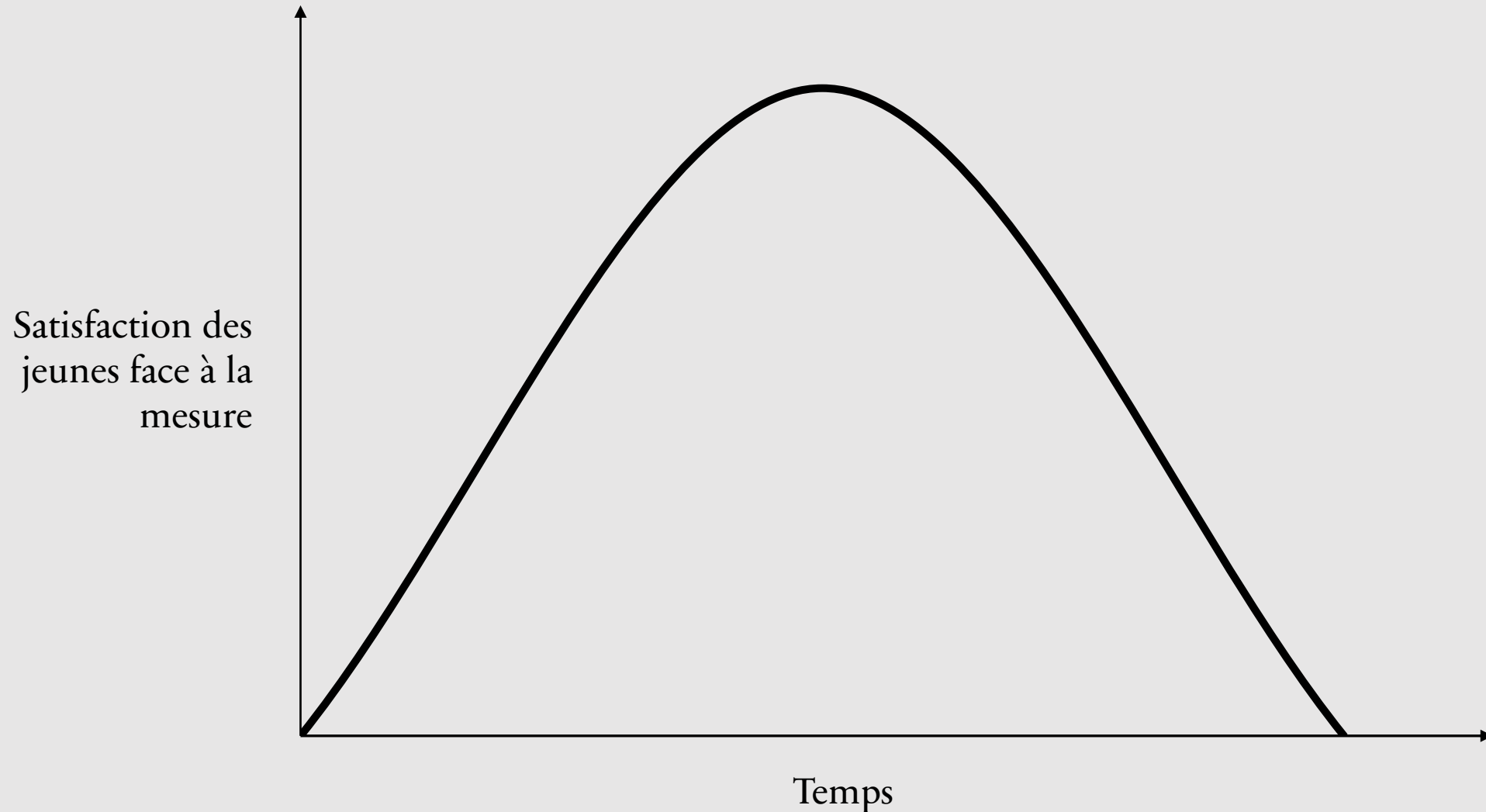
C'est quand les éducateurs
voient que ton comportement il
a besoin d'être (...) recentré,
genre

- Jules

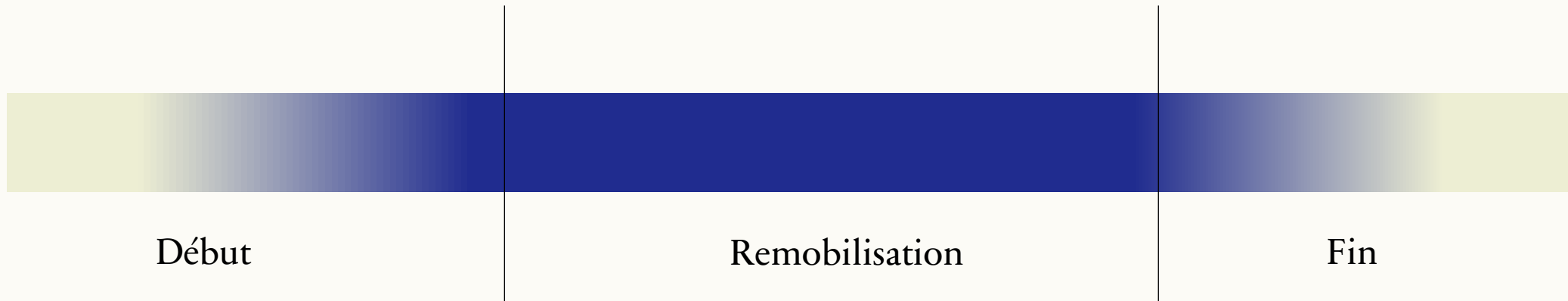
Corriger ton
comportement

- Philippe

LA NOTION DE TEMPS DANS LE DISCOURS DES JEUNES



LES REPÈRES DE LA REMOBILISATION



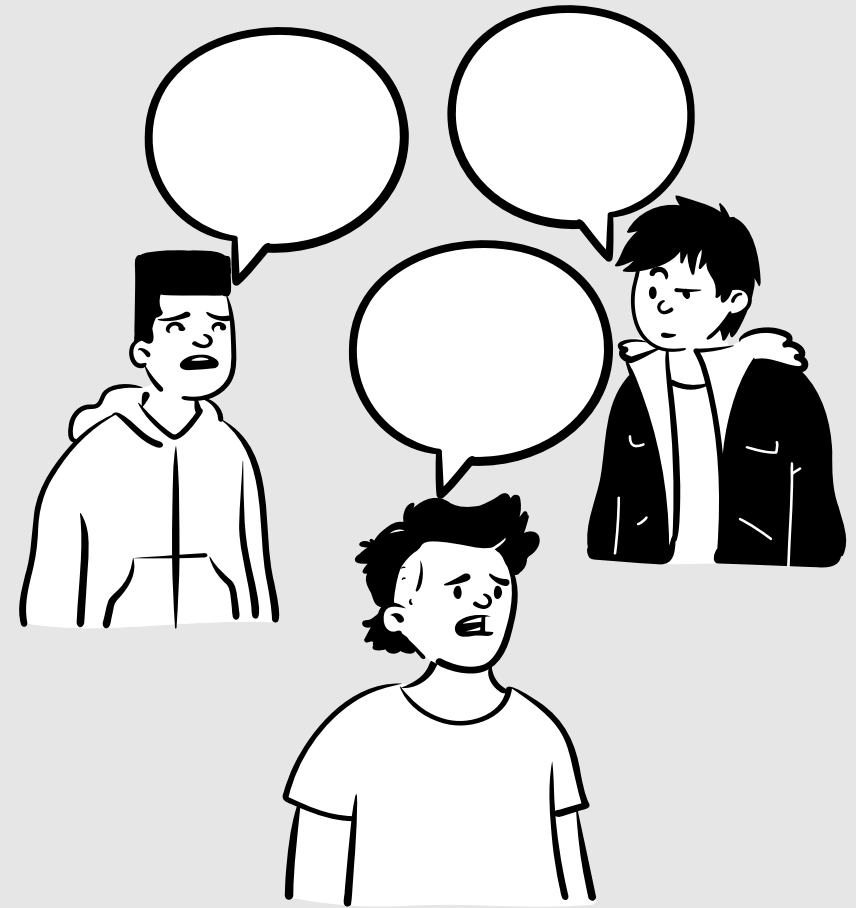
POUR LES JEUNES, LES MESURES DISCIPLINAIRES VISENT ...

Trois dimensions clés :

- C'est une période d'arrêt à l'extérieur de l'unité d'appartenance.
- Cette mesure vise à recentrer leurs comportements.
- C'est un temps pour réfléchir.

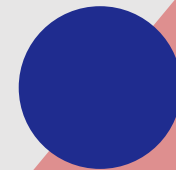
Pour les jeunes, l'effet de la mesure tend à s'inverser avec le passage du temps.

Leur compréhension des repères qui encadrent la mesure est différente des repères institutionnels.

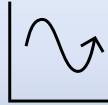


CONCLUSION

Constats et recommandations



CONSTATS PRINCIPAUX



L'effet des remobilisations reste ambigu, autant d'un point de vue clinique que d'un point de vue de stabilité.



Si l'un des argumentaires dans l'emploi des remobilisations est de permettre au jeune de poursuivre son placement principal dans le même milieu d'hébergement, nos résultats soulèvent de sérieux bémols sur leur effet réel dans la stabilisation des adolescents.



Les remobilisations sont possiblement un indicateur que l'équipe d'intervention souffre et a besoin de soutien pour aider ce jeune en particulier et pour préserver le lien.

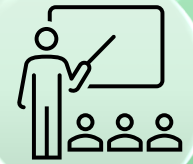


Bien que la remobilisation soit une période de temps à l'écart du milieu de vie du jeune et qu'elle vise un changement de comportements ainsi que la réflexion, force est de constater que les bénéfices de cette période de temps diminuent pour les jeunes plus la remobilisation est longue.

RECOMMANDATIONS



Les services de protection devraient apporter un plus grand soutien clinique et émotionnel aux équipes, en particulier à celles qui sont confrontées à des manifestations comportementales intenses.



La formation de sensibilisation aux traumatismes chez les intervenants pourrait favoriser, du moins partiellement, une diminution des mesures restrictives comme la remobilisation, et ultimement, stabiliser certaines trajectoires de placements.



La prise en compte de la perception des jeunes des mesures disciplinaires permettrait d'améliorer ces pratiques et ainsi de mieux répondre à leurs besoins.

Un groupe de travail (2024-2026) est présentement sur pied à Montréal pour repenser la mesure

MERCI!

Sophie.hebert.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Camille.marchand@umontreal.ca



INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ



ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR
LE PLACEMENT ET L'ADOPTION
en protection de la jeunesse

CRSH  SSHRC

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Université 
de Montréal